



UNE
RÉGION
DES
PAYSAGES



UNION RÉGIONALE
DES CAUE
DES HAUTS-DE-FRANCE



UR
c|a.u.e
Hauts-de-France

NOTICE DE L'EXPOSITION

PRÉSENTATION

— LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Reconnus comme étant des acteurs incontournables du cadre de vie, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) sont des associations loi 1901 qui relèvent de quatre missions générales : sensibiliser, conseiller, informer et former.

S'adressant à tous les publics, ils ont pour objectif de «développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage» (Loi du 3 janvier 1977, Article 7).

— LES ORIGINES DE L'ACTION

En 2017, pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'architecture, les cinq CAUE départementaux des Hauts-de-France ont choisi de mettre en place une initiative commune de lecture et d'interprétation des paysages sur l'ensemble du territoire régional intitulée « 40 ans, 40 lieux ».

A l'échelle des Hauts-de-France, 40 lieux ont ainsi été mis en lumière par les C.A.U.E, au travers d'études de site, de lectures de paysages, et d'animations diverses.

Ces études de sites ont fait émerger de nombreuses particularités dans les paysages de nos départements que les C.A.U.E ont transcrits en une exposition à l'occasion des 20 ans de la convention européenne du paysage.

— LA DÉMARCHE

Soutenue par la DREAL des Hauts-de-France, l'Union Régionale des C.A.U.E des Hauts-de-France souhaite, par le biais de cette exposition, présenter la diversité des paysages qui composent la région mais également porter un regard sur leurs caractéristiques et leurs évolutions.

Le territoire des Hauts-de-France est un territoire ouvert à l'action de l'homme : riche de ses ressources et de sa situation de passage il est un espace d'interaction et de transformation permanente. De nouveaux liens sont à construire entre l'homme et l'environnement dans lequel il agit. Ainsi cette exposition a pour objectif de développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation des publics. Qu'ils soient grand public, enfants, élus, techniciens ou acteurs de l'aménagement du territoire les C.A.U.E cherchent à initier leur regard et leur permettre d'agir en responsabilité en se basant sur 3 clefs de lecture :

OBSERVER COMPRENDRE ET PARTAGER

DESCRIPTIF TECHNIQUE

— COMPOSITION DE L'EXPOSITION

L'exposition «Une Région des paysages» se compose de la façon suivante :

- 1 panneau totem
- 1 panneau générique résumant la démarche et le but de cette exposition
- 6 panneaux thématiques



— RELIEF ET PAYSAGES



— EAU ET PAYSAGES



— CULTURE ET PAYSAGES



— PAYSAGES DE GUERRE



— PAYSAGES D'INDUSTRIE



— PAYSAGES DE L'HABITER

— MONTAGE & SCÉNOGRAPHIQUE

L'exposition «Une Région des paysages» est montée :

Option 1 : sur 8 roll-up de dimensions 100 cm x 220 cm

Option 2 : sur 8 bâches avec œillets. Possibilité de montage en extérieur - Supports non fournis.

Ordre des panneaux

- Panneau totem
- Panneau générique
- Panneaux thématiques : Relief et paysages
 - Eau et paysages
 - Culture et paysages
 - Paysages de guerre
 - Paysages d'industrie
 - Paysages de l'habiter

Emprise

- Linéaire : 960 cm minimum
- Hauteur : 220 cm



Présentation de l'exposition à l'Entrepôt des Sels - Saint-Valéry-sur-Somme (80)



Présentation de l'exposition au CAUE de l'Oise lors de la conférence «Paysages : une région en transition - Beauvais (60)

MODALITÉ D'EMPRUNT

— MODALITÉ DU PRÊT

COÛT

L'exposition est mise à disposition gratuitement pour les structures qui en font la demande. Seuls les frais de transports seront facturés.*

DÉTÉRIORATION ET PERTE

Toute détérioration d'un panneau pourra être facturée à l'organisme emprunteur.

A titre indicatif, la détérioration ou la perte d'un panneau sera facturée à hauteur de 100 euros.

En ce sens, une fiche «Etat des lieux» sera à remplir à réception de l'exposition et lors du démontage.

Ce document sera à retourner avec l'exposition dans chaque département au C.A.U.E de référence.

** Adhésion de la structure au C.A.U.E départemental souhaitée.*

— CONTACTS

UNION RÉGIONALE DES CAUE DES HAUTS-DE-FRANCE

35 mail Albert 1er 80 000 AMIENS
03 22 91 11 65

CAUE DE L' AISNE

34 rue Serurier 02000 LAON
03 23 79 00 03
info@caue02.com

CAUE DU NORD

98 rue des Stations 59000 LILLE
03 20 57 67 67
contact@caue-nord.com

CAUE DE L'OISE

4 rue de l'Abbé du Bos 60000 BEAUVAIS
03 44 82 14 14
caue60@wanadoo.fr

CAUE DU PAS-DE-CALAIS

43 rue d'Amiens 62018 ARRAS
03 21 21 65 65
caue62@caue62.org

CAUE DE LA SOMME

35 mail Albert 1er 80 000 AMIENS
03 22 91 11 65
caue80@caue80.asso.fr

UR
—
c | a.u.e
Hauts-de-France